

Association COLOCATERRES

Compte rendu de réunion de CA du 21 mars 2012

Etaient présents: Myriam G., Thierry F., Amandine G., Laurence C., Carine M., Dominique R., et Mylène C.

Etaient absents: Amandine M., Manuel R., Nicole R.

Absents excusés: Dominique F et Jean Paul V.

1/ Réunion en mairie du 20 mars 2012

Il s'agit d'une réunion proposée à l'association par Marthe Brochain et Martine Marchal suite à l'invitation à l'assemblée générale que nous leur avons envoyée.

"Bonjour,

Pour pallier à l'absence de ma présence lors de votre AG, Martine Marchal et moi-même proposons de vous rencontrer accompagné d'un maximum de 2 personnes du CA le mardi 20.03 à 9h en Mairie.

Dans l'attente de votre réponse,

Cordialement,

Marthe BROCHAIN"

Peu d'entre nous auraient pu répondre à l'invitation étant donné l'heure proposée....

Quoiqu'il en soit, Dominique R. et Carine M. ont pu s'y rendre.

Mesdames Brochain et Marchal ont fait part de leurs difficultés à appuyer notre projet.

La municipalité ne souhaite définitivement pas que nous puissions jardiner aux abords de l'école car les terrains alentour sont déjà réservés pour plusieurs projets (centre culturel, centre de vacances, etc...)

Elle nous propose donc un terrain de 1000 m² environ derrière les terrains de tennis du Plateau d'Assy.

Le terrain est accessible par une desserte agricole sur laquelle il ne faudra pas stationner.

Si l'on accepte le terrain proposé, il faudra signer une convention avec la mairie avec bail emphytéotique.

Pour ce qui est du bornage du terrain, nous n'aurons qu'à compter approximativement par rapport au plan que l'on nous a fourni. On pourra également se servir des bornes existantes qui sont mentionnées sur le plan.

Cabane: si l'on souhaite en construire une pour, dans un premier temps, ranger nos outils, il nous faudra déposer une déclaration de travaux en mairie.

La mairie propose de nous installer un compteur d'eau qui partirait du point d'eau des tennis.

Elle refuse que nous y plantions des arbres quelqu'ils soient.

Dominique évoque la question d'une aide financière de la commune, comme par exemple, aide à la clôture du terrain mais il lui est répondu que la demande arrive trop tard et que le budget est bouclé.

2/ Terrain Plateau d'Assy

Accepte-t-on ce terrain?

Si on l'accepte, on accepte aussi l'idée de ne pas avoir de terrain vers l'école.

Si on n'accepte pas, l'association ne risque-t-elle pas de s'essouffler?

On évoque la possibilité de vandalisme sur un terrain qui sera assez peu visible. Il s'agira de bien expliquer aux jeunes qu'ils peuvent être tout à fait inclus dans l'aventure et leur proposer de s'investir dans le jardin. D'où l'importance de toucher les habitants des "Prés Nouveaux" lors de l'AG pour qu'ils investissent le projet.

Peut-être aussi que s'il y a des parcelles individuelles, les gens "surveilleront" plus le terrain.

Si sur le principe, nous sommes d'accord, nous soumettrons le projet lors de l'AG: Dans ce cas, on peut prévoir de former plusieurs groupes de travail ou commissions:

*l'organisation du terrain (comment dispose-t-on les parcelles collectives, les parcelles individuelles, la cabane, le coin-rencontre etc...)

*Récupération de matériel (par exemple, récupérer la cabane du jardin de mr Robit, trouver des outils etc...)

3/ Préparation AG

- Affiches: Carine les imprime (100 en A3), Carine et Myriam les posent à Chedde et au Plateau, Carine et Mylène distribuent les 600 flyers.
- Diaporama: Laurence s'en occupe.
- Rapports d'activité, moral et financier sont revus par l'équipe et corrigés.
- On pose la question d'offrir un pot de l'amitié lors de l'AG: on n'a pas beaucoup d'argent, donc on laisse tomber l'idée.
- On propose d'augmenter l'adhésion de 2 euros, soit 12 euros/an.

4/ Subvention régionale

Après accord du CA, Dominique signe et envoie le dossier Convention Attributive de Subvention
Nous sommes donc à la recherche de 24760 euros!!

5/ Site internet

Il est activé.

Myriam s'occupe d'y déposer les 3 rapports et le diaporama.

6/ Jardin chez Manu

Dominique achètera des plants de pommes de terre.

Ceux qui en ont la possibilité peuvent faire germer des plants de courge.

On pourra y mettre des poireaux mais pas de plantes qui demande trop de présence comme haricots, courgettes etc....

7/ Foire aux plantes

On abandonne l'idée d'y participer.

8/ Préparation de printemps

- Ceux qui en ont la possibilité vont faire des petits plants.
- Refait-on un jardin nomade? On pourrait le poser sur le terrain du Plateau si on l'accepte
- 9 Juin: Fête de la place avec les Coquillettes Vertes: réfléchir si on n'y participe...

La date de la prochaine réunion sera déterminée lors de l' AG

La séance est levée à 22h50